

SEANCE DU 7 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le sept mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PREVEDELLO Xavier, Maire.

Etaient présents : Mmes MOREL, FALGA et Mr FIORINA, adjoints ; Mmes CLAU, PEYRUSSE, Mrs AVERSENG, BOUDET, Mmes DEBIAIS, GUESDON, Mr ROQUES, conseillers municipaux.

Absent excusé : Mr MIETTE, adjoint, a donné procuration à Mme MOREL.

Absent non excusé : Mr NOGUES, conseiller municipal.

Mme FALGA assure les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNE 2017 **DE2018_006**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion de l'exercice 2017, pour la Commune, dressé par Madame Corinne JOLIBERT, Trésorier de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2017 pour la Commune, dressé par Madame Corinne JOLIBERT, Trésorier de la Commune.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2017 **DE2018_007**

Monsieur le Maire, présente le compte administratif 2017 de la Commune arrêté comme suit :

COMMUNE :

Section d'investissement : déficit de clôture = 194 425,76 €

Restes à réaliser :

Dépenses = 134 581 €

Recettes = 209 006 €

Section de fonctionnement : Excédent de clôture = 580 907,31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents approuve le compte administratif de l'exercice 2017 pour la commune, dressé par Monsieur PREVEDELLO Xavier, Maire, qui s'abstient.

CONVENTION D'UNIFICATION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES **DES CONFLUENCES ET L'ENSEMBLE DES COMMUNES MEMBRES ADHERANT AU** **SERVICE COMMUN INSTRUCTION ET APPROBATION DE L'ACTUALISATION DES** **SOMMES DUES PAR LES BENEFICIAIRES POUR 2017** **DE2018_008**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une proposition de convention d'unification entre la Communauté de communes Terres des Confluences et l'ensemble des communes membres

adhérant au service instruction afin de remplacer les deux conventions d'adhésion au service commun d'instruction signées initialement et dont les dispositions restent inchangées.

Monsieur le Maire présente le tableau d'actualisation des sommes dues par les communes bénéficiaires pour l'année 2017 compte tenu des actes réellement instruits en 2017 et des coûts réels.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention.

QUESTIONS DIVERSES

Abribus Place de la Poste : Mme PEYRUSSE demande s'il serait possible d'étudier l'installation d'un abribus place de la Poste pour les élèves scolarisés à Montauban et qui prennent le bus le matin direction Castels – Montech. Le conseil municipal décide de se renseigner sur le nombre d'élèves ; s'il s'avère utile son installation devra être prévue dans le projet de l'aménagement de la Place de la Poste.

Contrat FAUCHE maintenance : Mme MOREL présente au conseil municipal le projet de contrat pour la maintenance préventive incendie de l'école et de la Mairie demandé par Mr MIETTE ; les prestations s'élèvent à 140 € H.T pour l'école et 140 € H.T. pour la mairie. Le conseil municipal accepte.

Subventions 2018 : Mme MOREL présente aux élus les propositions de subventions qui seront votées pour le budget, ces propositions, étudiées en commission des Finances, tiennent compte des bilans financiers et des diverses manifestations organisées pour animer le village. Des précisions sont à demander pour certaines associations et les subventions seront votées dans la réunion du conseil municipal du 28 mars.

Demandes location salle polyvalente d'associations extérieures : Le comité des fêtes d'Escatalens a sollicité le maire par mail pour louer la salle polyvalente le samedi 5 mai pour organiser une soirée, la salle des fêtes d'Escatalens étant indisponible, le conseil municipal accepte au tarif de 300 € et facturation de l'électricité.

L'association JPAE d'Escatalens a également sollicité par mail du 1^{er} mars les salles polyvalente et annexe pour organiser en février 2019 les 100 ans de Citroën, cette manifestation étant spéciale, une assurance spécifique leur sera demandée, il leur sera appliqué les mêmes tarifs que pour leur exposition de miniatures.

Projet Aménagement Mairie : Monsieur le maire présente au conseil municipal un projet d'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de la mairie étudié par Mr Nassim Zaïbak ; la majorité des travaux pourraient être fait en régie par les services techniques. Les élus acceptent le projet.

Projet Aménagement Maison de la Nature : Monsieur le Maire présente aux élus une ébauche de projet pour l'aménagement des locaux des anciens vestiaires qui pourrait être aménagé en Maison de la Nature et serait utilisé par les associations de chasse, de pêche et de pétanque. Ce projet doit être finalisé avec l'architecte et sera représenté en conseil municipal.

Réparation roues vélos de l'école : Madame FALGA indique que les roues des vélos de l'école sont cassées, le coût pour 15 roues est estimé à environ 600 € sachant que les vélos ont achetés par l'école, dorénavant, aucune réparation ne sera prise en charge par la mairie sur du matériel non acheté par la mairie.

Achat mobilier et petit matériel : Madame MOREL indique qu'il serait nécessaire d'acquérir du mobilier et du petit matériel pour ranger fournitures de l'ALAE, coussins pour maternelle à renouveler, vitrine pour affichage école, poubelles urbaines. Mme MOREL demandera un devis correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.